



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 février 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 27 février 2012

SEANCE DU 20 FEVRIER 2012

Délibération n° D20110674

AERODROME : AVENANT N° 1 AUX CONSIGNES D'EXPLOITATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 24 février 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - M. Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Virginie LEONARD
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

Excusés :

Conseillers :

- Mme Elsie COLAS

PATRIMOINE ET MOYENS

AERODROME : AVENANT N° 1 AUX CONSIGNES D'EXPLOITATION

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,
La Ville de Niort est propriétaire et gestionnaire en régie directe de l'aérodrome de Niort depuis le 1^{er} janvier 2007. Le fonctionnement et l'organisation de cet équipement font l'objet de consignes particulières permettant de garantir une sécurité maximale à ses usagers mais également aux populations riveraines.

Le document cadre, que constituent les consignes d'exploitation, régit l'organisation des activités aéronautiques particulières à l'aérodrome.

Afin de concilier au mieux les attentes réciproques de chacun mais également d'optimiser et réglementer les pratiques aériennes, je vous propose d'amender les consignes d'exploitation avec les documents suivants :

- création d'un protocole de pratique de l'aéromodélisme ;
- création d'un protocole de pratique de l'activité de parachutage ;
- création d'un protocole de pratique de la voltige.

Je vous propose également d'approuver par l'avenant n° 1 certaines évolutions récentes notamment par exemple l'intégration de l'activité de « vols entraînements meeting ».

Pour votre information, l'Union des Aéroports Français, la Direction Générale de l'Aviation Civile et l'Association du Bassin Aéronautique Niortais ont été consultés et ont émis un avis favorable aux propositions de mise en place des 3 protocoles cités ci-dessus.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver d'une part les modifications mentionnées dans l'avenant n° 1 aux consignes d'exploitation de l'aérodrome de Niort et d'autre part les trois protocoles qui lui seront annexés (n° 6, 7 et 8) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE